

# Etang de Cousseau

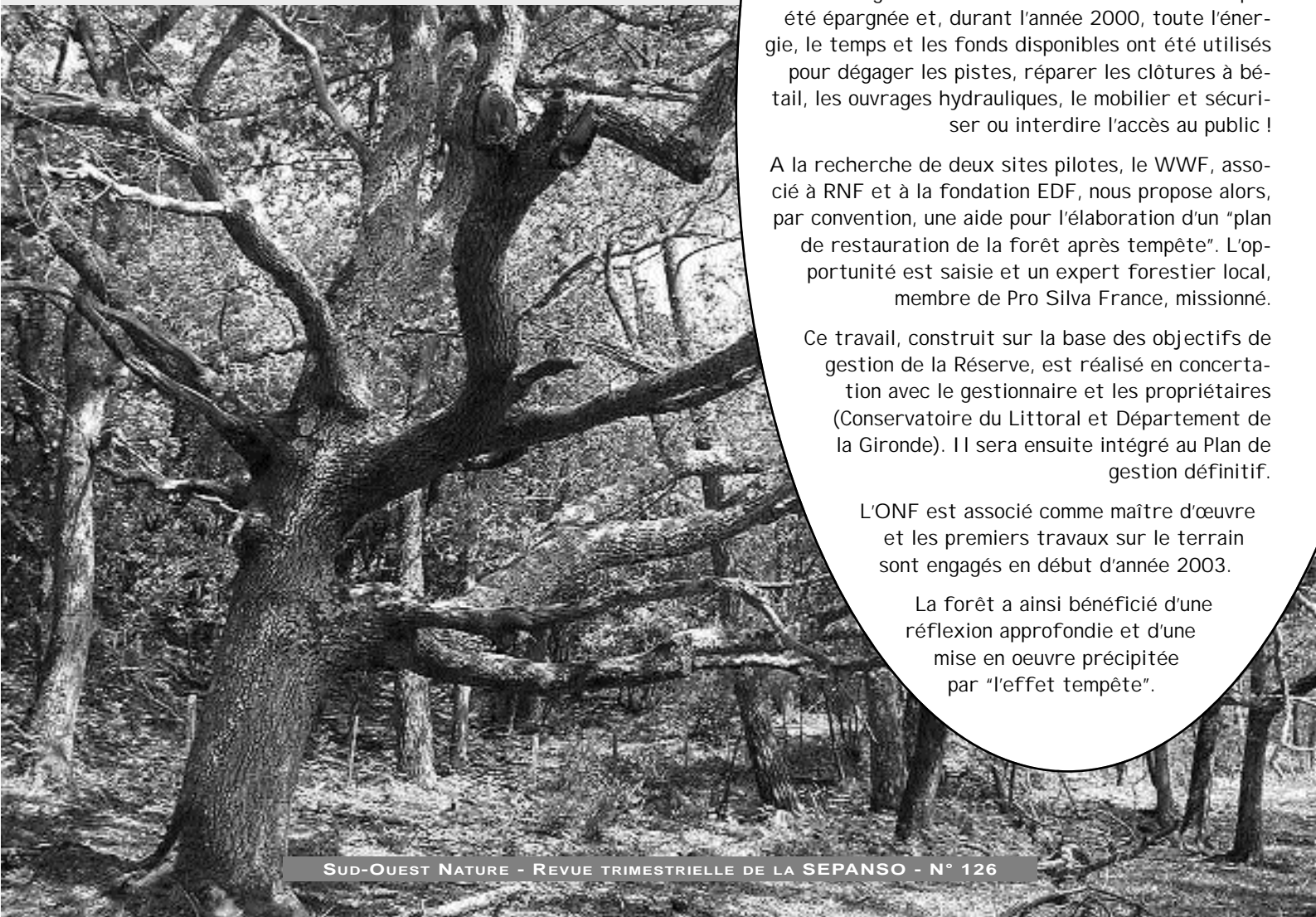
*Restaurer la naturalité et la biodiversité de la forêt de la Réserve Naturelle*

*Texte et photos :  
François SARGOS,  
Conservateur de la Réserve  
Naturelle de l'étang de Cousseau*

## LE SITE

Le site de l'étang de Cousseau (830 ha) comprend, outre l'étang et son marais, un secteur forestier de 314 ha sur toute sa frange ouest. Il s'agit, originellement, de boisements naturels qui se sont développés spontanément il y a plus de 5000 ans sur des dunes dites "anciennes", de type parabolique.

Le sable d'origine maritime de ces dunes s'est enrichi au fil des millénaires d'une couche d'humus favorable à la croissance d'essences forestières relativement diversifiées pour la région du littoral aquitain : chênes pédonculés et verts, pins maritimes, bouleaux, peupliers trembles, arbousiers, poiriers sauvages, grands houx, néfliers, cormiers...



## LES ACTEURS

La Réserve Naturelle a été créée le 20 août 1976 par décret ministériel. Sa gestion, ainsi que celle des terrains acquis à sa périphérie, est confiée à la SEPANSO (Fédération des Sociétés pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest).

Toutes les parcelles forestières concernées sont de propriété publique. La partie nord a été acquise par le Conservatoire du Littoral (CELRL) en 1996 sur 184 ha et la partie sud par le Département de la Gironde entre 1991 et 1997 sur 130 ha.

Les forêts du Médoc ont très fortement souffert de l'ouragan de 1999. La Réserve Naturelle n'a pas été épargnée et, durant l'année 2000, toute l'énergie, le temps et les fonds disponibles ont été utilisés pour dégager les pistes, réparer les clôtures à bétail, les ouvrages hydrauliques, le mobilier et sécuriser ou interdire l'accès au public !

A la recherche de deux sites pilotes, le WWF, associé à RNF et à la fondation EDF, nous propose alors, par convention, une aide pour l'élaboration d'un "plan de restauration de la forêt après tempête". L'opportunité est saisie et un expert forestier local, membre de Pro Silva France, missionné.

Ce travail, construit sur la base des objectifs de gestion de la Réserve, est réalisé en concertation avec le gestionnaire et les propriétaires (Conservatoire du Littoral et Département de la Gironde). Il sera ensuite intégré au Plan de gestion définitif.

L'ONF est associé comme maître d'œuvre et les premiers travaux sur le terrain sont engagés en début d'année 2003.

La forêt a ainsi bénéficié d'une réflexion approfondie et d'une mise en oeuvre précipitée par "l'effet tempête".

Au sein de ce massif dunaire, deux grands types se distinguent nettement :

### Les boisements sur les dunes anciennes sèches

Au sud, une forêt plus proche de la nature qui n'a subi que peu d'interventions, ou des interventions anciennes et extensives. Le boisement est varié et relativement riche en espèces végétales et vieux arbres. Le sous-bois est fourni.



#### Une chance pour la biodiversité

Ce très vieux chêne vert à cavité, recouvert de mousses et de fougères (polypode) est une chance pour la biodiversité forestière.

Au nord, une forêt plus monospécifique qui est la résultante de l'élimination de la forêt naturelle par les anciens propriétaires privés, remplacée par des semis artificiels de pins maritimes après des interventions "lourdes" (décapage du sol au bulldozer et mise en andains). Ces pinèdes sont généralement jeunes (35-40 ans), elles ont un sous-bois pauvre constitué majoritairement de fougère aigle et d'ajonc d'Europe. Par endroits, des rejets de chênes et d'arbousiers subsistent encore.

### La végétation des dunes anciennes humides

Il s'agit de dépressions situées au centre de chaque dune parabolique. Ces "barins", comme on les appelle localement, présentent différents stades de vieillissement qui vont de l'eau libre (permanente ou temporaire) ou de la tourbière à sphaignes jusqu'aux boisements de saules et de bouleaux.

## LES HABITATS ET LES ESPÈCES REMARQUABLES ET PATRIMONIALES

**Les dunes anciennes boisées** sont une unité écologique d'intérêt communautaire.

**Les boisements de pin ou chêne vert ou mixtes** sont des habitats prioritaires de la directive européenne Habitats (Natura 2000). Ils sont favorables au développement d'un tapis d'herbacées, dont une orchidée, la Céphalanthère à longues feuilles, et le refuge de nombreuses espèces, comme par exemple *Dircaea australis*, un coléoptère rare qui vit dans la chênaie, ou le Lichen pulmonaire (*Lobaria pulmonaria*), lichen peu commun d'intérêt patrimonial qui pousse sur le tronc d'arbres âgés, et est indicateur d'une grande qualité de l'air et de naturalité des forêts.

**Les landes sèches** : Cet habitat est d'intérêt communautaire. Il accueille notamment le Cytinet (*Cytinus hypocistis*), une plante parasite du Ciste à feuilles de sauge, très



*Lobaria pulmonaria*

rare en Gironde et d'intérêt patrimonial.

**Les clairières sableuses** : Les sables non fixés des clairières sont favorables à plusieurs plantes herbacées d'intérêt patrimonial, dont *Senecio lividus* et *Carex trinervis*, ces dernières espèces étant fortement menacées de disparition. Elles sont des zones de ponte pour la Cistude.

**Les "barins"** : Les milieux naturels les plus remarquables de la dune ancienne sont sans conteste ces petites zones humides d'intérêt communautaire plus ou moins boisées abritant un cortège d'espèces originales. Les "barins" sont habités par de nombreux invertébrés rares, dont *Hydroporus scalesianus*, petit coléoptère aptère, témoins des dernières glaciations qui ne subsistent que dans des milieux très anciens peu ou pas modifiés, mais aussi par la Cistude d'Europe et le Triton marbré, espèces prioritaires de la directive Habitats, et plusieurs champignons remarquables (dont *Hydropus moserinus*, seul site connu en France).

## LES OBJECTIFS DE GESTION ÉCOLOGIQUE DE LA FORÊT DE COUSSEAU

Le plan de gestion de la Réserve prévoit que les boisements fassent l'objet d'un soin tout particulier qui prendra en compte les quatre aspects suivants :

- la restauration des boisements vers un type plus naturel,
- la biodiversité,
- le paysage,
- l'accueil et la sécurité du public.

L'analyse des conséquences des dernières tempêtes (sur 20 ans), et plus particulièrement de celle de décembre 1999, nous renseigne sur la stabilité ou l'instabilité des différentes formations boisées de la Réserve Naturelle et des terrains environnants.

Il apparaît nettement que les dégâts les plus importants touchent d'abord les pins maritimes et que ceux-ci sont d'autant plus sensibles aux chablis et aux attaques parasitaires qui s'en suivent qu'ils ont été plantés artificiellement et de façon monospécifique sur des milieux d'où ils étaient naturellement absents.

Aussi, dans un premier temps, afin d'accélérer les processus de restauration des boisements "artificiels" vers un type plus naturel, nous interviendrons en faveur de la *dynamique spontanée des essences présentes originellement*. La mosaïque formée par les différentes essences sera la résultante des conditions de milieu (topographie, exposition, richesse et humidité du sol...).

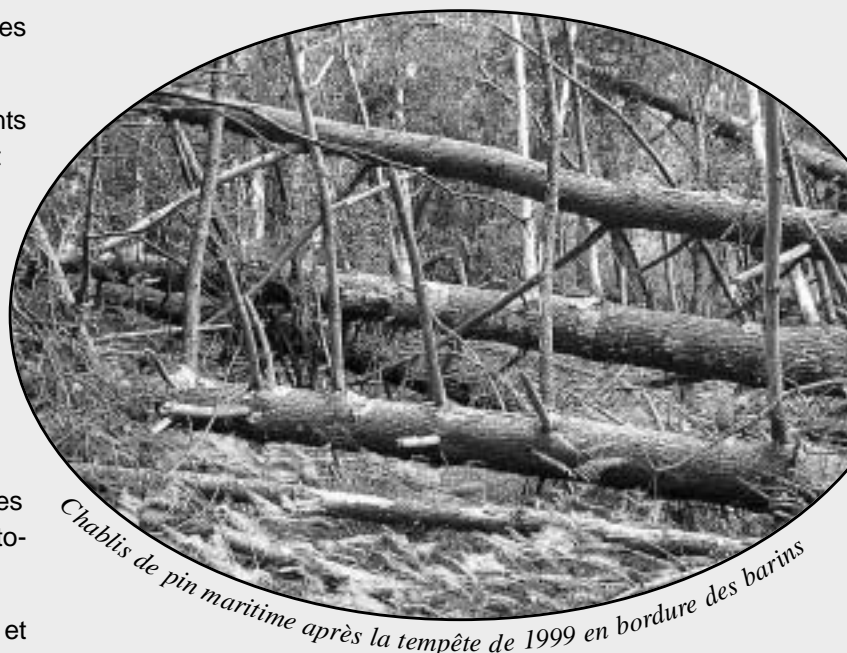
Les clairières à graminées, landes sèches à éricacées et

"barins" étant localement une composante naturelle à part entière du milieu forestier, nous nous efforçons de leur redonner leur place là où l'homme a voulu forcer la nature en plantant artificiellement du pin maritime. Leur entretien sera assuré par du bétail rustique (vaches Marines et poneys Landais) et les herbivores sauvages.

Il est important de noter qu'ici (le statut particulier de Réserve Naturelle et les acquisitions foncières par la collectivité le permettant) les aspects de production de bois et de rentabilité économique n'entrent pas dans les objectifs de gestion, pas plus que la notion de "couverture boisée continue et permanente". Il y a donc acceptation des "perturbations" comme faisant partie intégrante du cycle des écosystèmes forestiers (tempêtes, feux, vagues de froid, attaques parasitaires, herbivores...) et du vieillissement naturel des arbres et des boisements.

## LA MISE EN OEUVRE SUR LE TERRAIN

Pour le secteur sud, là où la forêt présente encore son caractère le plus naturel, il n'y a pas grand-chose à faire, sinon observer la dynamique en cours. Les phases de croissance, sénescence et d'effondrement dans cette forêt mélangée de chênes et de pins s'enchaînent de façon harmonieuse et sans présenter de problèmes sanitaires. Les classes d'âge sont assez bien échelonnées, soit arbre par arbre, soit par bouquets formant ainsi une mosaïque d'essences ou une stratification (pins en haute futaie, chênes verts et pédonculés en taillis de sous-bois). Quelques vieux sujets isolés issus de franc pied constituent d'abondantes réserves de graines au patrimoine génétique local du plus grand intérêt.



*Chablis de pin maritime après la tempête de 1999 en bordure des barins*

### INDICATEURS DE SUIVI

En plus des suivis forestiers classiques, certains groupes floristiques et faunistiques sont suivis pour observer leur réponse à la gestion mise en oeuvre.

Suivis en cours de réalisation ou en prévision :

- Inventaire et estimation des volumes de bois mort.
- Inventaire et cartographie des plantes herbacées patrimoniales.
- Impact du pâturage forestier sur la végétation.
- Evolution de la végétation des nouvelles clairières.
- Oiseaux forestiers nicheurs.
- Micromammifères.
- Champignons.
- Mousses et lichens.
- Invertébrés (carabes et xylophages).
- Inventaire et cartographie des "arbres remarquables".
- Grands mammifères.
- Reptiles et amphibiens.

La mort d'un vieil arbre ou d'un groupe d'arbres provoque des trouées suffisantes pour une levée en nombre de jeunes plants.

Au nord, la sylviculture moderne des années soixante avec décapage du sol, mise en andains des souches de taillis, puis semis en bande des graines de pin nous a éloignés de la forêt naturelle. Le boisement de pins maritimes

équienne sur plus de 150 ha nous oblige à intervenir de manière plus "volontariste". L'approche adoptée consiste à prélever des bois dans et à la périphérie des petites trouées provoquées par l'ouragan de décembre 1999. La mise en lumière modérée de ces espaces limités (environ 1/2 ha) a pour objectif de favoriser le redéploiement des feuillus (chênes verts, pédonculés, voire fruitiers), actuellement confinés sur les andains où ils ont été poussés lors du reboisement. Selon la dynamique feuillus-résineux qui s'enclenchera dans ces ouvertures, basée sur la régénération naturelle des feuillus et du pin, nous déciderons de la suite à donner aux interventions.

Les orientations de gestion prévoient également la restauration des "barins" et des anciennes clairières à graminées dans les secteurs où les chablis ont été les plus significatifs. Ces dernières zones se situent là où la nappe phréatique affleure en hiver, ce qui a pour conséquence le moindre développement de la racine pivotante des pins et donc une moindre résistance au vent.

Le retrait des pins effectué aux abords des "barins" favorisera la remontée de la nappe phréatique et ainsi les préservera d'un vieillissement artificiel et accéléré.

Ces réouvertures en milieu forestier sont des éléments de diversification biologique et d'enrichissement paysager, ce qui présente également un intérêt pour l'accueil du public.

Enfin, depuis 27 ans, nous ne coupons pas les chablis, ni les arbres morts sur pied. Seuls les arbres obstruant les accès (pistes de service et de Défense de la Forêt Contre l'Incendie) ou ceux pouvant représenter un danger le long du parcours ouvert au public sont sectionnés. ■

## BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE MASSIF FORESTIER LANDAIS

L'exemple de Cousseau n'a pas la prétention d'être un modèle pour l'ensemble de la forêt landaise, mais celle d'être un laboratoire de terrain pour encourager la gestion conservatoire de forêts à caractère naturel. Par exemple, bien des forêts des Landes de Gascogne appartenant aux collectivités nécessiteraient une gestion plus "douce", plus extensive, et qui favoriserait la biodiversité, qu'elles soient situées sur le cordon dunaire, en bordure des lacs, le long des rivières ou sur le plateau landais...

Par ailleurs, sans vouloir remettre en cause le rôle économique du massif forestier landais (qui est majoritairement de statut privé) et reconnaissant tout l'intérêt que représentent les coupes rases pour le maintien d'un pan entier de la biodiversité régionale, nous préconisons une forêt qui allie la production d'un bois de qualité à un degré de naturalité acceptable (conservation des lagunes, des zones humides et des landes subsistantes, respect d'un sous-bois diversifié et de belles li-sières de feuillus, respect et utilisation de la dynamique naturelle des essences présentes localement, vieillissement naturel de certains bouquets d'arbres...) et réfutons la dérive actuelle de l'hyper productivité forestière, de plus en plus polluante et "agressive", s'écartant toujours plus du noble titre de "forêt" pour ne devenir qu'une plantation de fragiles pins, poussant dans un environnement aseptisé et appauvri, ne supportant aucune concurrence, ni végétale, ni animale, et qui utilise de façon croissante désherbants, engrais et pesticides de tous ordres... à l'image d'une agriculture qui produit à grands frais des excédents de mauvaise qualité et qui subit la chute continue de ses cours !